

IMMIGRATION ET INTÉGRATION : QUEL EST L'ÉTAT DE L'OPINION ?

Smaïn Laacher

11/09/2026

Où en est l'opinion sur les questions d'immigration et d'intégration ? À l'aune de la campagne présidentielle de 2027, l'Observatoire du fait migratoire et de l'asile de la Fondation lance sur une réflexion sur ce sujet, à travers deux textes, l'un rédigé par Paul Christophle, député de la Drôme, et l'autre par Daniel Szeftel, expert associé à la Fondation. Smaïn Laacher, directeur de l'Observatoire, présente ces deux analyses et montre en quoi les clés de compréhension qu'elles apportent pourront être mobilisées positivement par les forces de gauche lors de la prochaine campagne.

Tout d'abord une évidence. Lorsqu'il s'agit de discuter publiquement du fait migratoire en France, personne n'est en manque d'une opinion qu'elle croit être la plus pertinente, parce que toujours énoncée sur le mode de la plainte ou au nom de principes supérieurs. Les professionnels de la politique ainsi que les partis politiques eux-mêmes ne sont pas en reste, puisqu'ils pensent incarner la vérité de la chose qui serait consubstantiellement liée à l'intérêt général (celui de la France et des Français). Point de *controverses*¹, mais un goût très prononcé et sans lassitude pour la polémique, souvent la plus extravagante. Les deux textes proposés ici s'écartent résolument de cette logique funeste. Ce qui prédomine, c'est l'échange respectueux d'arguments, empiriquement et historiquement fondés. L'important n'est pas d'avoir raison contre l'autre ou les autres, mais de *discuter non démagogiquement* d'enjeux fondamentaux concernant le régime politique, l'organisation des pouvoirs et leurs formes institutionnelles lorsqu'il s'agit des phénomènes migratoires. Autant dire que nous sommes bien là avec ces auteurs, à partir de leur matériau spécifique, en présence d'une réflexion générale sur l'organisation de la société française (avant tout) et de la place et du statut qu'elle réserve à ces populations dans l'ordre national français qui toutes sont sous sa responsabilité, mais qui toutes ne lui appartiennent pas.

Matériaux spécifiques, ai-je dit. Précisons davantage. **Le texte de Daniel Szeftel** est une interprétation des réponses obtenues lors du « Grand débat national » qui avait pour but d'« identifier [par questionnaire] la réalité de la demande sociale sur les questions d'immigration et d'intégration ». Ainsi, 87 123 Français ont répondu aux questions posées et ce corpus constitue une

sorte d'état de l'opinion française à un moment donné sur les questions migratoires. Citons quelques données remarquables qui pourront être mobilisées positivement par les forces de gauche lors de la prochaine campagne présidentielle en 2027. Tout d'abord, les Français ne pensent pas de façon réductrice et simpliste la présence en France des étrangers, des immigrés et de leurs descendants : pour ou contre, mal ou bien, frontières fermées ou frontières ouvertes, etc. Autrement dit, dans leur majorité, les Français ne sont pas dotés, sur ce thème, d'une *pensée binaire*, mais au contraire d'une pensée plus complexe qu'on ne croit. Ensuite, l'intégration n'est pas seulement l'affaire personnelle des immigrés (de bonne volonté ou non) ; c'est aussi un *engagement* des institutions. Dans cette perspective, le travail, l'école et le logement sont des éléments cruciaux d'une véritable politique publique. Par ailleurs, le thème du « grand remplacement » et celui de l'activisme des « no borders » pour la liberté de circulation sans limite et l'abolition des frontières restent, en France, très minoritaires. Enfin, l'intégration pour une grande majorité de Français est associée à la maîtrise étatique des flux migratoires, c'est-à-dire à la *régulation* par l'État de l'importation de main-d'œuvre nécessaire à l'économie et de la régularisation de travailleurs en séjour irrégulier sur le territoire national.

Pour **l'autre texte, celui de Paul Christophe**, la préoccupation est plus politique ; d'autres diraient plus programmatique. L'effort se concentre dans l'élaboration d'une vision « socialiste » ou de « gauche » – est-ce identique ? Cela est peu précis dans la démonstration – de la gestion interne et externe du fait migratoire. Il importe – pour la clarté des débats et l'auteur, à juste titre, le souligne d'emblée – d'éviter la confusion entre deux configurations, car la puissance publique et le droit international n'agissent pas de la même manière en fonction de l'une ou de l'autre. La première configuration est celle de la « maîtrise des flux », qu'ils soient illégaux (entrée illégale sur le territoire national) ou celui de main-d'œuvre légalement importée pour les besoins d'un certain nombre de secteurs de l'économie. La seconde configuration est celle qui a partie liée à l'« intégration » des immigrés et de leurs descendants, par le travail, la langue, la lutte contre les discriminations, une répartition géographique de ces populations beaucoup moins concentrée, etc. Dans l'un et l'autre cas, les politiques migratoires et les droits qui leur seront attachés ne seront pas les mêmes.

Mais l'inquiétude politique fondamentale de l'auteur vient surtout du fait que ce n'est pas, nous dit-il, l'immigration qui est « le problème de la France [...] La France a un problème avec son incapacité à intégrer ». Et cette « incapacité » est source de danger politique, car elle offre une « montée du vote d'extrême droite ». D'où sa conclusion : « [...] la gauche doit [...] proposer un projet économique et social crédible pour les classes populaires, qui s'attaque aux effets de la mondialisation et aux inégalités de revenus et de patrimoine ». Programme très ambitieux eu égard aux divisions et aux faiblesses théoriques, idéologiques et politiques du Parti socialiste ou/et de la

gauche. C'est le pari qui est fait pour « reconquérir les classes populaires » et élaborer un « statut universel » entre Français et étrangers bannissant ainsi toute « concurrence » et discrimination entre eux.

Ce dialogue politique entre deux points de vue, s'il n'écarte pas les différences de jugements et d'appréciations sur la tactique et la stratégie à mener pour une politique migratoire la plus progressiste et la plus réaliste dans le cadre de l'État-nation, permet néanmoins de mieux comprendre ce que signifie ce lien d'une redoutable complexité entre nation et immigration et immigration et nation. À y regarder de plus près, ces deux textes abordent explicitement trois thématiques centrales chères aux auteurs. Ce qui, je le note au passage, constitue un *souci commun*. Ces thématiques sont l'intégration ; les conditions d'accueil des étrangers, des immigrés et de leurs descendants ; la place décisive de l'État et de ses institutions dans la confection d'une politique publique en matière migratoire.

Une certitude m'apparaît après la lecture de ces deux textes, plus particulièrement celui de l'enquête chiffrée menée par Daniel Szeftel, certitude qui tient au référendum défendu avec obstination par la droite et l'extrême droite à propos de l'immigration. Significatifs sont les « éléments de constat » opérés par l'auteur singulièrement dans le registre des « non-réponses » dû à l'absence de « maîtrise » des faits et des enjeux migratoires.

Quelques exemples.

Dans les « réponses emblématiques » :

<i>G10 : Non-réponse / réponses trop brèves ou hétérogènes</i>	15,6%	<i>« Je ne sais pas. C'est un sujet difficile que je ne maîtrise pas assez pour me permettre de donner un avis. » « Je n'ai pas d'avis tranché sur la question. Je ne sais même pas quels sont les « vrais chiffres » à cet égard. Personnellement je n'ai pas l'impression d'être « envahi » dans mon quartier »</i>
---	---------------------	--

Dans les « réponses types » :

<i>G 10 : Non-réponse, renvoi à d'autres réponses ou réponses trop brèves/hétérogènes</i>	19,25%	<i>« Je ne sais pas ! » « La question est inqualifiable, pourquoi prendre parti dans la question ? Ce n'est pas un défi et donc il ne va pas durer !! »</i>
---	---------------	---

Dans les « citations clés »

<i>G10 : Non-réponse, incertitude ou réponses trop brèves/hétérogènes</i>	25,8%	<i>Groupe résiduel : réponses vides, trop courtes, ambiguës ou non exploitables thématiquement.</i>
---	--------------	---

Une observation simple s'impose : les personnes incapables de se prononcer sur ce thème aux multiples dimensions sont nombreuses. Il est bien sûr possible d'envisager le référendum comme une technique institutionnelle qui permettra aux citoyens de déterminer comment ils entendent faire face à la question migratoire. Mais tout référendum peut également être décrit comme une pratique instituante qui participe du travail par lequel des citoyens se constituent en tant que collectivité politique. Qu'est-ce à dire ? Que la procédure référendaire implique le déploiement d'un travail dramaturgique – de mise en scène, de mise en forme et de mise en sens – par lequel un peuple se figure l'exercice de sa souveraineté. Le recours au référendum ne se réduit ni à une simple opération logistique ni à l'application d'un régime argumentatif et juridique. Les modalités de sa mise en œuvre soulèvent une question politique fondamentale : celle du pouvoir, de ses conditions d'exercice et de ses limites en démocratie.

Les deux notes du dossier :

- Daniel Szeftel, *Immigration, intégration : des Français résolument en faveur de la régulation*, 11 septembre 2026
- Paul Christophe, *Repenser la doctrine socialiste de l'immigration : travail et statut des étrangers en France*, 11 septembre 2026

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

1. Au sens premier du terme de « tourné vers l'autre côté ». Ce terme est plus généralement entendu comme une dispute argumentée, publique le plus souvent, sur un ou plusieurs « points litigieux, au sein d'un ensemble conceptuel présentant un minimum de consensus » Cf. Josquin Debaz, « **Controverse** », dans Ilaria Casillo et al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, DicoPart (1^{re} édition), La Plaine Saint-Denis, GIS Démocratie Participation.